



## Santé Safran et retraités

□ Lors de la retraite, le préretraité Herakles peut conserver le contrat SAFRAN ou SAFRAN +, passer de l'un à l'autre (jusqu'au 15 mars), ou changer pour Convention Santé.

Toutefois les contrats comme en activité changent radicalement de prix (Voir aussi p 6,7).

La cotise des contrats comme en activité SAFRAN retraités pour 2013 est à 114,56 € par personne et safran + à 138,64 €. Si vous avez un enfant à charge, il est pris en charge sans supplément de cotisation.

Ce montant de cotisation est obtenu avec un allègement de 4,50 € en 2013 (il était de 6 € en 2012) déjà déduit du montant de cotisation ci-dessus.

Cet allègement est le résultat d'un prélèvement sur le fonds de réserve du contrat groupe, mais celui-ci est dégressif en fonction des années, et a vocation à disparaître...

Il existe aussi un fonds de solidarité dépendant des ressources du retraité, avec 3 niveaux d'allègements :

☞ 20000 € à 25000€ (couples de 30000€ à 37500€) : - 0,50 €

☞ 15000€ à 20000€ (couples de 22500 à 30000€) : - 7,50€

☞ Inférieur à 15000 € (couples <à 22500 €) : - 12,50 €

Pour obtenir cet allègement de solidarité, il faut impérativement en faire la demande.

## Rendez-vous

8 février



### Procès Préjudices

Amiante : 3ère série de plaignants SME & ROXEL

🕒 13h45 Tribunal  
(Place de la République)

28 février



### Réunion

Préretraités & Retraités  
SME et ROXEL

🕒 14h Cafétéria  
Herakles St Médard

18 mars



### 1<sup>er</sup> Procès en Appel Préjudices Amiante

1ère série de plaignants SME

🕒 15h15 Tribunal  
(Place de la République)

**MEDEF: PARISOT  
REFUSE DE QUITTER  
SON POSTE**



Les infos des  
Retraités  
Préretraités  
sur le web :

[sudsnppe.fr](http://sudsnppe.fr)

## LES MAUX DE LA FIN

[ Obélix a quitté le village Gaulois. Il y a déjà quelques temps qu'il portait plus de cachets en banques que de menhirs en Gaule, faisait la une de (mé)faits divers, utilisait son verbe à insulter les gaulois manifestants pour leur retraite. Transformé par l'afflux de sesterces, il a rejoint ses congénères qui pensent que les richesses sont bien réparties (la preuve : ils en profitent) feignant d'ignorer que la grosse part qu'ils dévorent de ce gâteau, est forcément au détriment de celle, misérable, qu'il reste (laisse ?) aux autres. Une assemblée de druides, dont le chef, Moralélastix, a oublié de s'indigner du sort réservé à ceux qui (sur)vivent en gagnant dalle, a censuré la mesurette. On peut passer aux choses sérieuses : la baisse des retraites, et des salaires si plan social. Cette idéfix, ils vont la graver dans la pierre, par Toutatis ! ]